

LINKY sur le territoire de la Loire Atlantique

Réunion CAPEB 44 du 14 septembre 2018

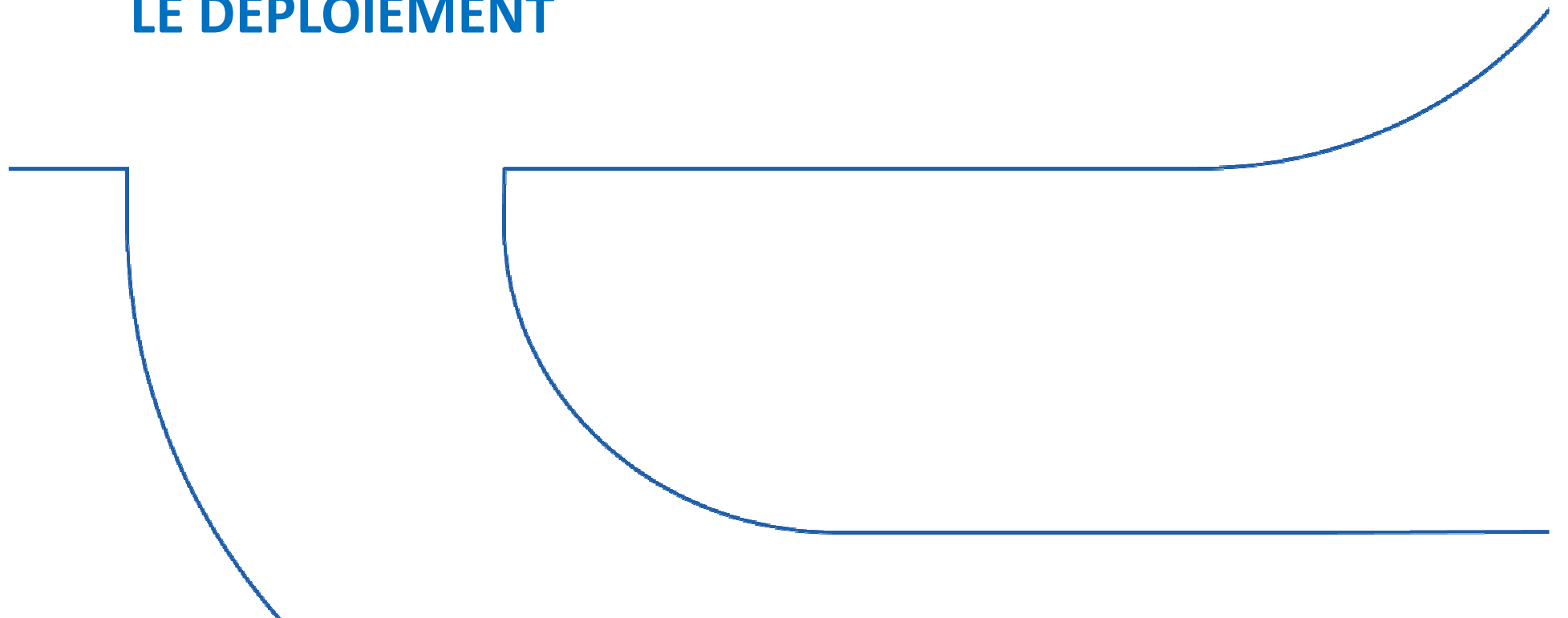
- Libre
- Interne
- Restreinte
- Confidentielle
- Très confidentielle

Ordre du jour :

- Point sur le déploiement en Pays de la Loire et en Loire Atlantique
- La mise à disposition des données : application des décrets DGEC et DGCCRF à partir du 1^{er} juillet
- Les Services pour le Client : l'ERL
- Questions diverses...



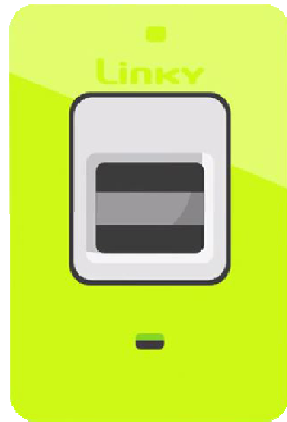
LE DÉPLOIEMENT



Etat d'avancement du déploiement du compteur



> 800 000
PDL équipés
d'un compteur
Linky

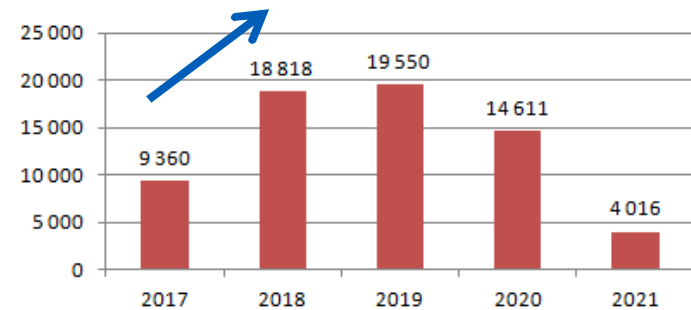
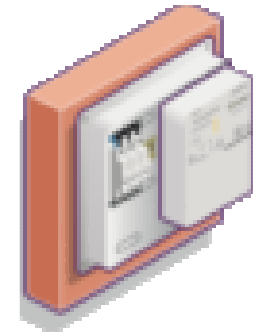


2000 Compteurs posés par jour
230 Poseurs mobilisés par jour
>390 Communes démarrées



DR PDL

> 26 000
Concentrateurs
installés



* Données 12/09/2018

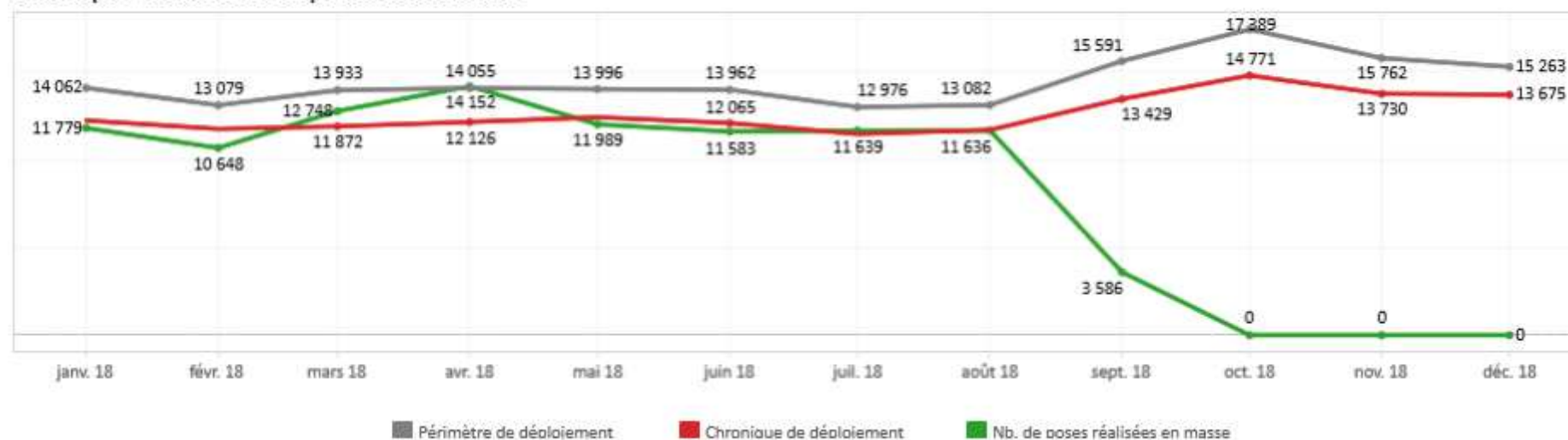
Chronique du déploiement en Masse sur le 44 (12/09/2018)



310 000 C posés...

Chronique du déploiement en masse

Chronique mensuelle du déploiement en masse



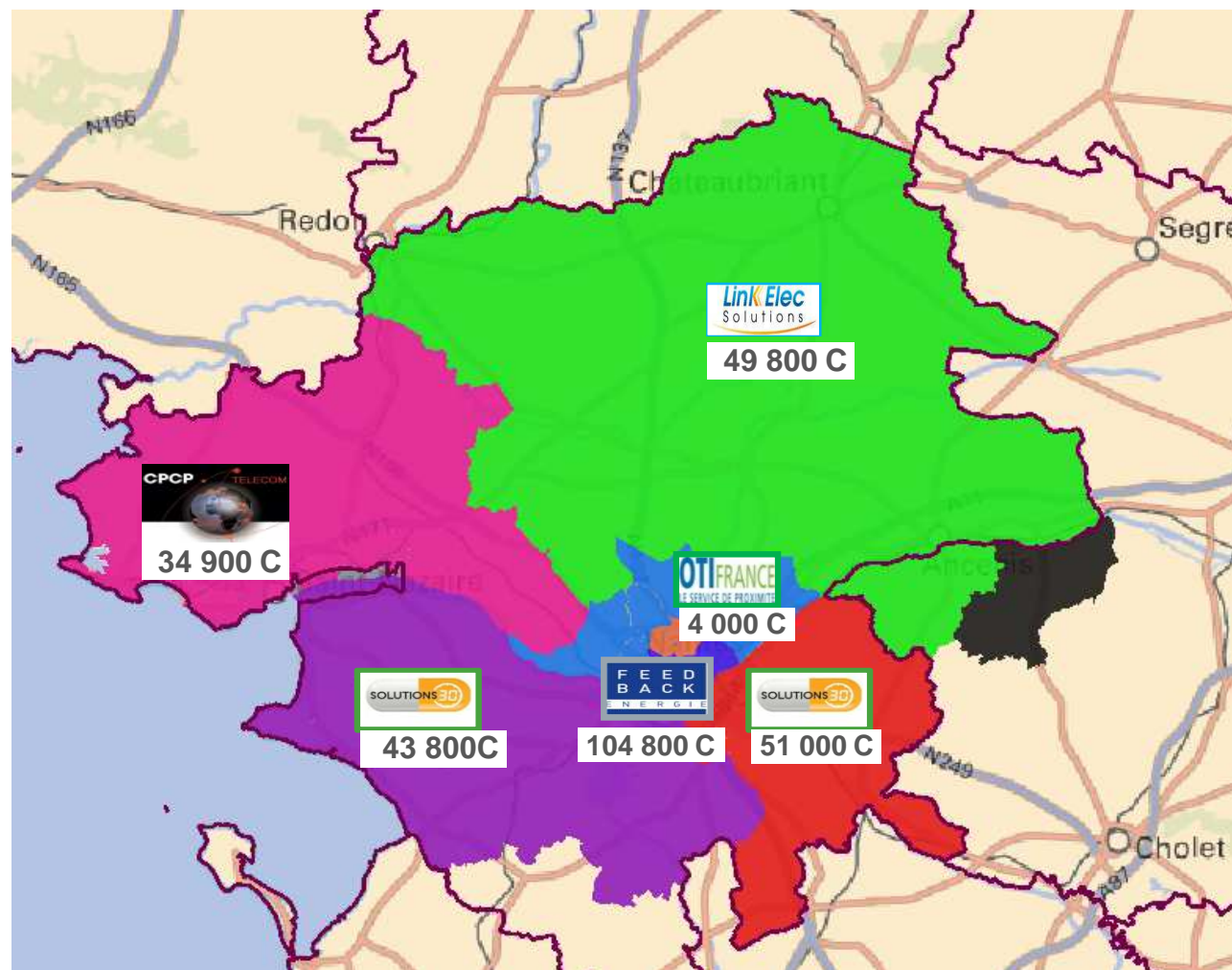
Le déploiement des Compteurs sur le 44 (12/09/2018)



> 310 000 C posés...

80 poseurs / jour

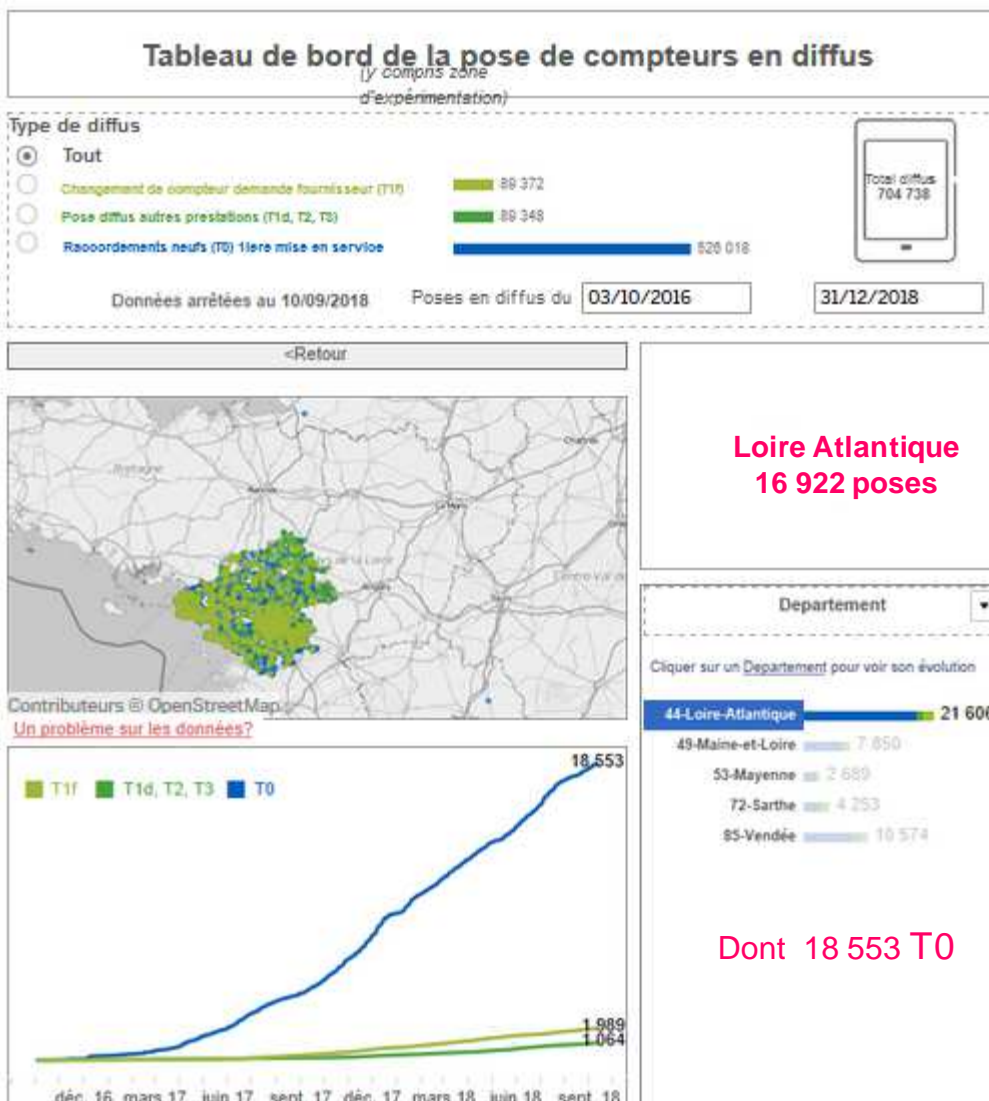
> 600 C posés / jour



Le « DIFFUS » sur la Loire Atlantique

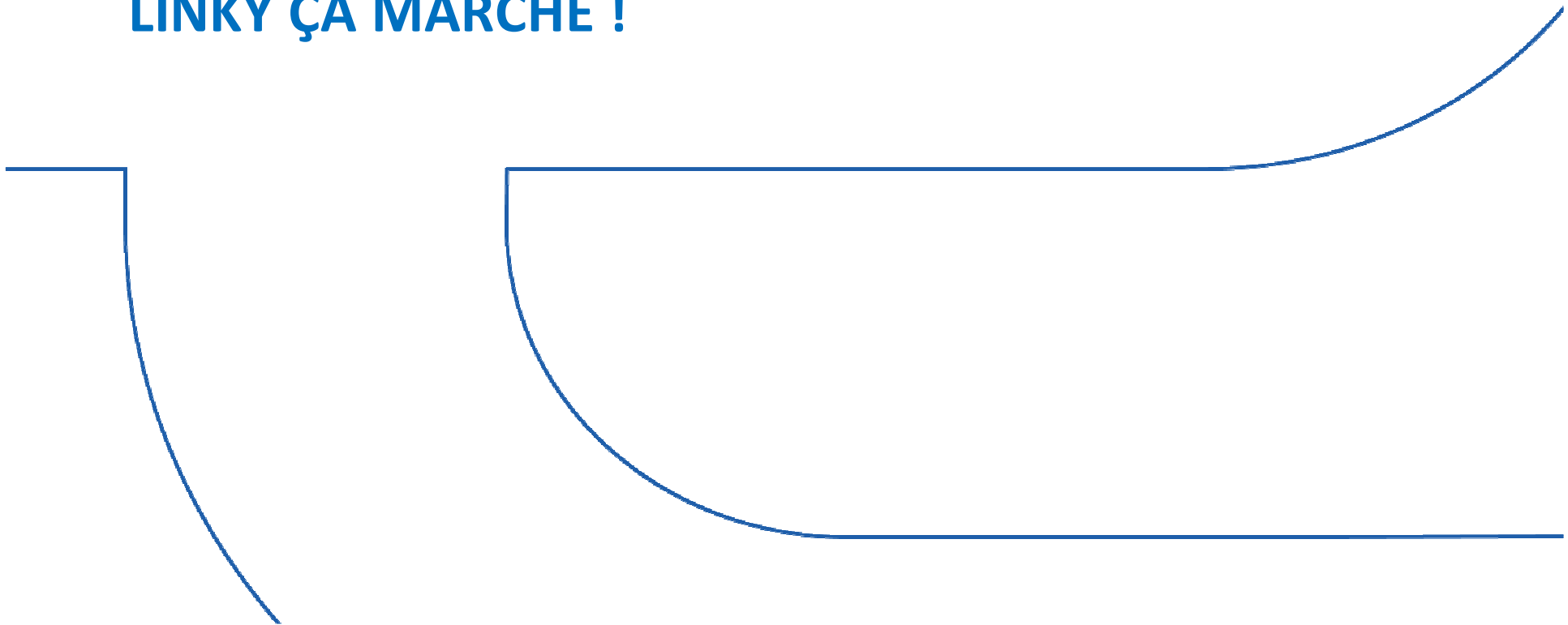


- Depuis le premier Trim 2017
- T0 : tous les nouveaux raccordements individuels ou collectifs





LINKY ÇA MARCHE !



LINKY, « ça marche » en Pays de la Loire...



Taux de Réconciliation : 99% - G1 ; 96% - G3

Taux de collecte quotidien : 97,5%

Taux de Téléop : 95%

Taux de C dans GINKO < 2 mois : > 80%



DOSSIER : LA MISE À DISPOSITION DES DONNÉES



La mise à disposition des données

L'application des décrets DGEC et DGCCRF à partir du 1^{er} juillet

Ce qui ne change pas !

- Le compteur enregistre la consommation globale de chaque foyer en kilowattheures
- Le compteur **n'enregistre pas** le détail des consommations électriques appareil par appareil
- Le compteur **ne connaît pas** les usages de la maison
- Le compteur **ne gère aucune donnée personnelle** (adresse, nom, etc)
- Les données de consommation sont cryptées et sont récupérées une fois par jour par Enedis

Ce qui change

Lorsqu'un compteur sera posé, il gardera automatiquement en mémoire les données de consommations du foyer à un pas horaire.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le compteur enregistre, toutes les heures, dans sa mémoire, un chiffre de consommation en kilowattheures. Il est capable de conserver ainsi la consommation horaire sur une période allant jusqu'à 5 mois.

A quoi cela sert-il ?

L'enregistrement de ces informations est primordial pour tout client qui souhaite suivre sa consommation d'électricité et l'optimiser. En effet, **lorsqu'un client choisira d'ouvrir un espace personnel pour suivre sa consommation d'électricité, il pourra ainsi bénéficier d'un historique : une vision de sa courbe de consommation (ou courbe de charges) sur les derniers 5 mois et demi !**

Est-ce que je peux m'opposer à l'enregistrement de cette courbe de consommation ?

Oui. Chaque client aura la possibilité de stopper cet enregistrement horaire et de revenir à un enregistrement quotidien classique.

Est-ce que l'enregistrement automatique de mes données est une atteinte à ma vie privée ?

Non. Ces informations vous appartiennent et ne sortent du compteur que si vous le demandez à Enedis ou à un tiers (votre fournisseurs par exemple). N'oubliez pas que, dans tous les cas,

Pour en savoir plus :

La CNIL a publié sur son site internet un article « [Linky, Gazpar : quelles données sont collectées et transmises par les compteurs communicants ?](#) ». Retrouvez également notre [article sur Linky et la vie privée](#)

La mise à disposition des données

Pour aller plus loin : Que mesure le compteur ?

Les nouveaux compteurs comptent exactement la même énergie et de la même façon que les compteurs actuels et passés. Ils collectent cependant des informations plus précises et de manière plus régulière.



AVANT

- Mesure de la consommation en kWh
- **Une mesure** pour un tarif de base **ou deux mesures** si le client dispose du tarif heure pleine / heure creuse
- Un relevé **2 fois par an**

A noter : Si le client était absent et le compteur situé dans le logement, alors la consommation était simplement estimée.



APRÈS

- Mesure de la consommation en kWh
- Le compteur est capable de gérer jusqu'à 4 plages dédiées au tarif d'acheminement et jusqu'à 10 plages dédiées aux nouvelles offres tarifaires des fournisseurs. Sur le même modèle, 4 plages sont réservées pour les données de production.
- Le compteur est capable d'enregistrer la courbe de consommation, au pas de 1h ou 30 mn

Et des informations supplémentaires :

- **Base Nom du Contrat** (option tarifaire du contrat d'électricité)
- **Puissance souscrite**
- **Puissance apparente** (puissance utilisée lors de la consultation)
- **Puissance max** (puissance maximale atteinte dans la journée, au moment de la lecture – réinitialisation à minuit chaque jour)

La mise à disposition des données

Pour aller plus loin : Combien de temps sont stockées mes données ?



DANS LE COMPTEUR

- Avec un stockage paramétré par défaut :
 - 5 mois d'historique de mesures des consommations au pas horaire sont stockés dans le compteur
- Avec consentement du client pour un recueil de mesures au pas demi-horaire :
 - 2 mois d'historique de mesures des consommations stockés dans la mémoire du compteur, avec un enregistrement au fur et à mesure dans le SI d'Enedis

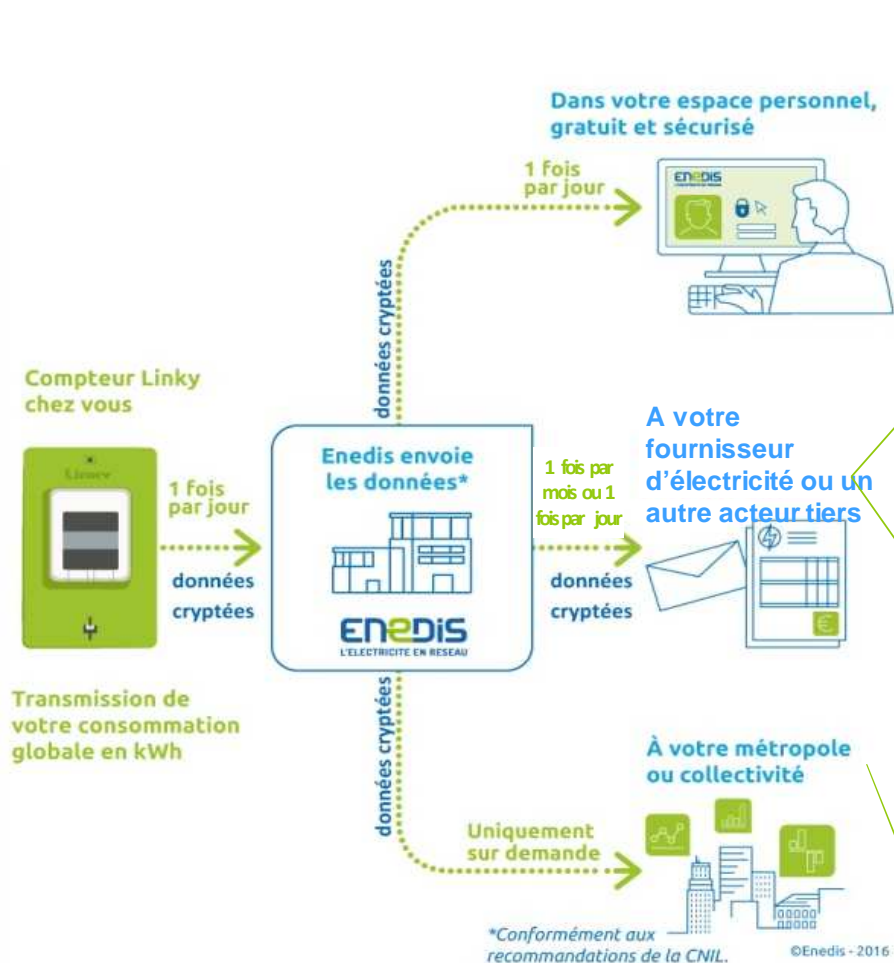


DANS LES SI D'ENEDIS

- Les mesures de consommation mensuelle sont conservées sur une période de 60 mois
- Les consommations quotidiennes sont conservées sur une période de 36 mois
- Les historiques de la courbe de consommation (pour 1h ou 30min) sont conservés sur une période de 24 mois

La mise à disposition des données

Pour aller plus loin : A qui sont envoyées les informations recueillies ?



Quelles informations sont transmises à Enedis et disponibles sur l'espace personnel ?

Les données de consommation journalières sont récupérées une fois par jour par Enedis.

Si le client le demande, ses mesures de consommation détaillées (au pas de 30 minutes) peuvent être transmises à Enedis. Cet accord est donné sur l'espace personnel du client et doit être renouvelé tous les ans.

Quelles informations sont transmises au fournisseur ?

Par défaut, pour des besoins de facturation, la donnée de consommation globale est transmise mensuellement au fournisseur d'électricité choisi par le client.

Si le client en a donné l'accord à son fournisseur, des données de consommation détaillées peuvent lui être transmises (données journalières ou au pas de 30 min).

Des informations peuvent-elles être transmises à un autre acteur ?

Aucune donnée de consommation individuelle n'est transmise sans l'accord du client.

Si le client le souhaite, il peut transmettre ses données à des **acteurs tiers**, comme des fournisseurs de services énergétiques par exemple. L'accord est alors donné par le client à l'acteur tiers.

A partir de septembre 2018, chacun pourra visualiser sur son espace personnel à quel acteur il a donné son consentement, retirer ce consentement s'il le souhaite et ainsi mieux maîtriser la transmission de ses données.

Enedis envoie par ailleurs ponctuellement à certaines parties prenantes (**baileurs, collectivités**, etc.) des données de consommation agrégées et anonymisées, à la maille **14** d'un immeuble ou d'un quartier par exemple.



LES SERVICES RÉSEAUX LINKY



Les fonctions Linky Réseau

	Possibilités techniques	Fonctions
Conduite HTA	Demande de CG K	Confirmer et localiser un incident HTA (défaut résistant ou ILD)
	Raccordement des détecteurs de défauts (NMC 01)	Mieux localiser les défauts fugitifs HTA
	Calcul tension inverse (NMC 01)	Détecter des ponts coupés
	Exploitation de la perte et reprise d'alimentation d'un K (NMC 01)	Détecter les défauts permanents, une bascule double dérivation ou une fusion fusible HTA
Supervision BT CEX BT	Exploitation de la perte d'alimentation d'un K (NMC 01)	Détecter et localiser l'ouverture d'un disjoncteur de H61, détecter et localiser une fusion fusible BT
	Perte de communication K-C en G1 et en G3 (NMC 05)	Détecter un incident BT collectif en temps réel
	Alarme rupture de neutre (NMC 06)	Détecter et localiser des surtensions de type rupture de neutre
	Perte de phase C triphasé (NMC 08)	Détecter un incident BT en temps réel
Accueil dép.	Ping C Groupé	Détecter et localiser un incident BT après appel client
	Ping <u>Linky</u> (NMC 09)	Discriminer une panne individuelle d'une panne collective



LES SERVICES POUR LE CLIENT



Accompagner le client

France Connect – connexion possible

13 861 espaces ouverts

2,6% des PDL Ginko



Page de connexion

JE SOUHAITE CRÉER MON COMPTE

Pour visualiser:

- Ma consommation d'électricité
- Ma production d'électricité

CRÉER MON COMPTE

Nouveau formulaire de création de compte
Proposant la connexion via France Connect

Créer mon espace personnel

Créer un compte avec FranceConnect

Si je suis un particulier, je peux m'identifier avec France Connect et recevoir mon mot de passe provisoire directement par mail en me connectant avec mon compte Impots.gouv.fr, Ameli.fr ou La Poste (seule mon identité sera transmise à Enedis). Pour en savoir plus, je visite le site franceconnect.gouv.fr.

*Données obligatoires.

Mes coordonnées personnelles

Civilité* Monsieur Madame

Prénoms*

Nom*

Téléphone* (de préférence le téléphone portable)

Numéro de PDL*

J'accepte de recevoir par email des informations de la part d'Enedis.

Les informations associées sont fournies à Enedis exclusivement. Elles seront utilisées pour offrir des informations et des services adaptés à chaque utilisateur au sein de son espace personnel. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 (DSDS) relative aux informations vous concernant, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous pouvez envoyer vos écrits en vous adressant au courrier à Enedis - Direction Clients et Territoires - Tour Enedis - 54, place des Écoles 92078 PARIS LA DÉFENSE CÉDEX 06 - Appart. du Correspondant Informatique et Libertes à Enedis à l'adresse suivante : Enedis - 55, rue des Champs Fleuries 92003 NANTERRE.

Nouvelle mire de connexion pour prise en compte de la publication des données d'injection pour les clients P4

Bouton charté « **Créer un compte avec France Connect** »

accompagné d'un texte introductif :

Je peux initier ma création de compte avec **France Connect** et recevoir mon mot de passe provisoire directement par mail en me connectant avec mon compte [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), [Ameli.fr](https://ameli.fr) ou [La Poste](https://laposte.fr) (seule mon identité sera transmise à Enedis). Pour en savoir plus, je visite le site franceconnect.gouv.fr.
Si je n'ai pas de compte [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), [Ameli.fr](https://ameli.fr) ou [La Poste](https://laposte.fr), je peux remplir le formulaire ci-dessous et recevoir mon mot de passe provisoire par courrier.

Emetteur Radio Local (ERL)

1^{er} arrêté « module TIC » publié samedi au JO le 11 février 2017

L'Émetteur Radio Local (ERL)

L'Émetteur Radio Local, transmetteur des données du compteur Linky vers la Smart Home



L'ERL est adapté au compteur Linky



L'ERL branché au compteur (cache enlevé)



L'ERL : un module radio et son module d'appairage

04/01/2017

Actualités



- Publication du décret sur Afficheur déporté le 30 novembre 2016 en lien avec la Loi de Transition Énergétique à la Croissance Verte
- Mise en application le 1^{er} janvier 2018
 - ✓ Attente de la publication de l'arrêté de montant de compensation
 - ✓ Les arrêtés techniques en consultation européenne – retour attendu en décembre et janvier
- Les spécifications de l'ERL développées dans Smart Electric Lyon pourront être utilisées pour le système afficheur déporté

Quelques caractéristiques techniques de l'Émetteur Radio Local

- L'ERL est une passerelle radio bi-bande qui permet l'accès sans fil des données de la TéléInformation Client (TIC) du compteur Linky aux équipements de l'habitat ou des bâtiments
- Auto- installable et alimenté par le compteur,
- Appairage sécurisé avec des équipements avals
- Cryptage des données,
- Bi-bande pour couvrir plus de cas d'usage : KNX RF Multi and ZigBee 3.0



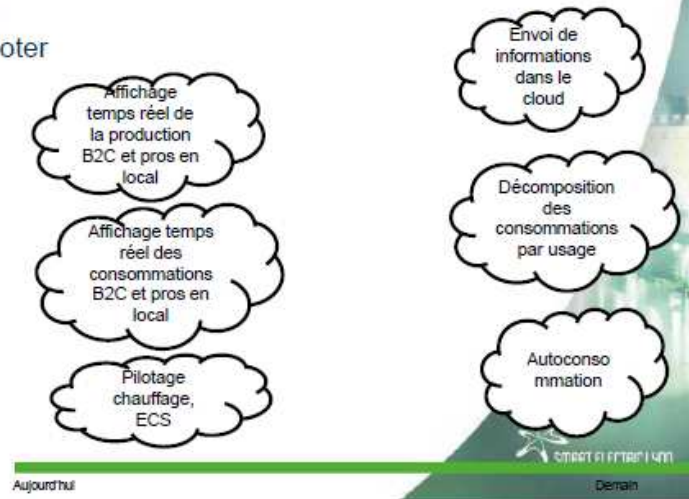
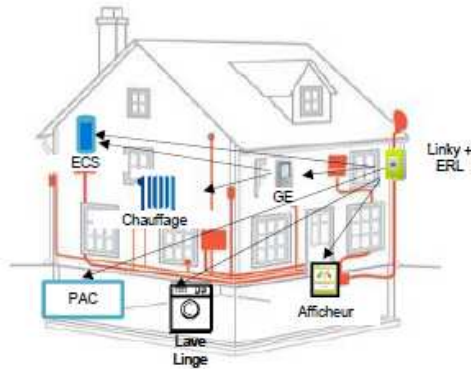
- Diode LED sur état de fonctionnement appairage et transmission de données,
- Interopérable : unifier l'industrie autour d'un choix protocolaire, construire un label et un objet standard

Emetteur Radio Local (ERL)

1^{er} arrêté « module TIC » publié samedi au JO le 11 février 2017

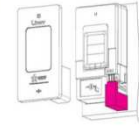
Les solutions qui pourront exploiter l'ERL

- L'ERL est une brique technique nécessaire pour permettre demain des services plus poussés s'appuyant sur les données énergétiques
- C'est un média plus complet que les solutions « bas débit » (affichage, settlement, automation sécurisé)
- Il doit être standard et interopérable pour permettre un déploiement le plus large possible, du fait qu'il n'y a qu'un seul emplacement disponible dans le compteur
- L'ERL n'est qu'un composant d'une solution plus globale :
 - ✓ Un afficheur pour informer (LTE)
 - ✓ Un équipement connecté pour piloter



Fonctionnalités de l'Émetteur Radio Local

- L'ERL permet d'accéder aux données au pas 5 secondes de la TIC (Téléinformation Client) des compteurs Linky et de les rendre accessibles par radio aux équipements du logement.
- Il peut envoyer les données à un relais dans l'habitat qui permet une mise à disposition d'informations sur tout support numérique ou un pilotage
- L'ERL n'est pas porteur de service, en tant que tel, mais permet d'acheminer les datas aux objets connectés et appli temps réelles



Un objet unique qui doit être porté par la filière électrique

- Les données issues de l'ERL permettent de faire du pilotage tarifaire et de la visualisation de consommation ou production en temps réel avec un afficheur pour les particuliers ou petits professionnels

Questions des participants :

